

# Le cadre juridique de la profession (DPRI511\_TGI)



## En bref

- › **Langues d'enseignement:** Français
- › **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

## Présentation

### Objectifs

Lors de ce module, les stagiaires seront en mesure de :

- \* Comprendre le cadre juridique applicable à la profession d'agent immobilier
- \* Respecter les règles de Droit dans la pratique professionnelle
- \* Rédiger un mandat de vente dans le respect des lois

### Heures d'enseignement

Le cadre juridique de la profession - CM	Cours Magistral	12,25h
Le cadre juridique de la profession - TD	Travaux Dirigés	12,25h

### Pré-requis obligatoires

Pré-requis : Avoir suivi le module « Eléments fondamentaux du Droit patrimonial ».

### Plan du cours

#### Chapitre 1 : La réglementation applicable à la profession d'agent immobilier

1. Présentation des lois applicables et définition de l'agent immobilier

## 2. Les conditions d'accès à la profession

- \* Les conditions à remplir
- \* L'immatriculation au RCS
- \* La délivrance de la carte professionnelle
- \* L'habilitation des négociateurs

## 3. Les conditions d'exercice de la profession

- \* L'obligation d'information et de conseil
- \* L'obligation de formation continue
- \* Les règles relatives à l'affichage et à la publicité
- \* Le code de déontologie
- \* La protection des données personnelles

### **Chapitre 2 : La réglementation applicable au mandat de vente**

1. La définition et les lois applicables
2. L'information précontractuelle
3. Les parties au contrat : le mandant et le mandataire
4. Les clauses principales
5. Les différents types de mandat
6. La loi sur le démarchage à domicile

# Infos pratiques

---

## Lieux

- Anancy-le-Vieux (74)